



1. Clarification de la CFDT-CCI AURA

Des communications médisantes circulent sur le secrétaire du CSE, communications que l'on pourrait qualifier de diffamatoires. Les propos tenus touchent entre autres à sa situation personnelle.

Les nombreuses attaques de la CFE-CGC

Depuis le début de ce premier mandat du CSE (2022-2026), la **CFDT-CCI**, majoritaire au CSE, subit de nombreuses attaques perfides de la part de la CFE-CGC. Les attaques de l'intersyndicale n'ont jamais servi l'intérêt du collectif, mais plutôt porté préjudice aux agents publics et aux salariés de droit privé.

Nous ne citerons que quelques exemples :

- ☑ La CFE-CGC n'a jamais voté la très grande majorité des délibérations proposées au CSE, bien que travaillées ensemble ;
- ☑ Nous avons été menacés d'actions en justice pour avoir créé deux comptes bancaires du CSE afin de recevoir les allocations de l'employeur, assurer les premières dépenses et acheter les premiers chèques vacances pour les salariés ;
- ☑ Des pressions ont été exercées contre la trésorière initiale du CSE ;
- ☑ Des attaques incessantes envers la Commission égalité professionnelle et sa Présidente ;
- ☑ Bien que très engagée dans l'égalité femme-homme et le droit des femmes, la CFE-CGC a été très peu encline à défendre le seul dossier d'harcèlement sexuel déclaré au CSE ;
- ☑ Le télétravail est un dossier qui nous a beaucoup occupés au cours de ce mandat aussi bien au niveau national que régional. Pour la **CFDT-CCI**, les enseignants, non soumis à la présence dans l'établissement en dehors de leurs cours et des diverses réunions, ne sont pas concernés par le télétravail. Pourquoi la CFE-CGC a adopté la position contraire, arguant que ceux-ci faisaient leurs cours le matin et travaillaient dans leur propre entreprise l'après-midi (voir PV du CSE du 3 mars 2026 /point 11/ page 29).



Cfdt:**Elections 2026****Auvergne-Rhône-Alpes****COMITE SOCIAL ET ECONOMIQUE**

2. Clarification de la CFDT-CCI AURA

La **CFDT-CCI AURA** estime qu'il ne faut pas se tromper de cible, et dénonce ces pratiques qui ne correspondent pas à ses valeurs. De plus, il est évident que l'employeur se repait de nos différends.

Notre liste est tournée vers l'avenir

Dans une logique de renouvellement et de passage de relais, une nouvelle équipe conduira notre projet aux prochaines élections professionnelles. L'actuel secrétaire du CSE, délégué syndical **CFDT-CCI AURA**, qui arrive en fin de carrière professionnelle, a souhaité passer la main après ce mandat intense. Cette transition préparée illustre notre vision : construire un projet collectif durable, porté par une équipe renouvelée, et non défendre des intérêts personnels. Nous sommes sur le terrain pour défendre l'ensemble des collègues.



Les membres **CFDT-CCI** du CSE continueront leur travail de qualité au profit de l'ensemble des salariés s'ils sont réélus pour la prochaine mandature.

*Vos représentants **CFDT-CCI** en région AURA :*

Karina BANNIER – 06 07 29 97 47 – k.bannier@auvergne-rhone-alpes.cci.fr

Lionel PICOLLET – 06 84 65 27 64 – lionel.picollet@gmail.com

Cédric ANDRZEJEWSKI – 06 30 79 13 55 – c.andrzejewski@beaujolais.cci.fr

Graziella MONGELLI – 04 76 28 26 84 – graziella.mongelli@grenoble.cci.fr

Elections CSE - 4 au 10 juin 2026
CHAMBRES DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE

